

L'ÉCÈS de l'info

SOMMAIRE

L'édito	p. 1
Vie municipale	p. 2-3
Travaux & Projets	p. 4-5
Les associations sotiates	p. 6-7
Activités & Loisirs	p. 8
Focus	p. 9
Réunions citoyennes	p. 10
Les habitants ont la parole	p. 11
Infos pratiques	p. 12

L'édito

Chers habitants,

Cet éditto vient conclure le mandat d'un conseil municipal qui a débuté dans des conditions plus que particulières.

En effet, c'est au lendemain des élections municipales du mois de mars 2020 que la pandémie du COVID 19 est venue perturber notre quotidien et par conséquent retarder tous les projets.

Néanmoins, le conseil municipal a tout mis en œuvre durant les confinements successifs pour contribuer à votre sécurité sanitaire en s'assurant que vous ne manquiez de rien.

Suite à cette période inédite, la commune a fait son possible pour rattraper le temps perdu et réaliser les projets du mandat.

ÉLECTIONS – En mars 2026 vous serez appelés aux urnes pour les élections municipales. Toutefois le scrutin électoral ayant changé pour les petites communes, une page est dédiée dans ce journal pour vous renseigner sur les nouvelles modalités de vote.

VIE COMMUNALE – La municipalité vous rend compte des réalisations et des travaux effectués en 2025 dans la commune, mais également de l'avancée des projets en cours.

ASSOCIATIONS – Grâce au travail assidu des bénévoles de nos associations locales, de nombreuses activités vous sont proposées. Vous trouverez un éclairage sur certaines d'entre elles et les actions menées durant le deuxième trimestre 2025.

COMMERCES – Un point spécial, en focus, sur les commerces de la place Armand Fallières qui font évoluer leurs offres hivernales, avec « Le Bistro Sotiate » et « Le Café Brocante ».

ÉCHANGES CITOYENS – Comme tous les ans à l'automne, la municipalité a organisé les réunions de concertation avec la population. Ces échanges sont précieux ; ils font émaner des projets et, surtout, révèlent l'attachement que vous portez à la commune et à l'entretien du patrimoine.

Enfin la parole est donnée à nos aînés. Ils sont la mémoire vivante du village et, grâce à eux, nous pouvons réaliser

à quel point notre quotidien a évolué.

Je profite de ce dernier éditto pour saluer le travail de l'ensemble du conseil municipal. Durant six ans chaque conseiller s'est investi pour le bien commun, la sécurité et le bien être des habitants sans ménager ses efforts ni compter son temps. Le conseil a œuvré en bienveillance, dans le respect et la bonne humeur, je leur adresse à tous un grand merci au nom de la population.

Bien Sincèrement
Didier Soubiron

**Le Maire,
Didier Soubiron**

ELECTIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

Un nouveau mode de scrutin applicable aux communes de moins de 1000 habitants entrera en vigueur dès les prochaines élections municipales en mars 2026 (15 et 22 mars). Notre commune sera désormais régie par un scrutin de liste avec application de « la parité alternative » comme dans les grandes communes.

Pourquoi ce changement ?

La loi du 21 mai 2025 vise « à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ». Le même jour a été publiée la loi organique permettant la mise à jour des articles du code électoral pour les rendre conformes au texte de loi. Les textes sont donc applicables immédiatement.

Quelles sont les modifications ?

Tout d'abord, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours. Les listes doivent comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir (15 pour notre commune) et au plus, 2 candidats supplémentaires. Une liste peut être déclarée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins. Par rapport à l'ancien texte électoral, il y aura des changements :

Raturage ou ajout de noms sur le bulletin de vote = panachage : PAS POSSIBLE (sinon, il s'agira d'un vote nul).
Un changement dans l'ordre des noms inscrits sur la liste n'est pas possible non plus.

Parité alternative obligatoire : si le premier nom est celui d'un homme, le deuxième sera celui d'une femme et ce, jusqu'à la fin de la liste. Bien entendu, si le premier nom est celui d'une femme, le deuxième sera celui d'un homme et inversement, jusqu'à la fin de la liste.

En cas de nombre impair de conseillers : il peut y avoir un écart égal à 1 entre le nombre d'hommes et de femmes (ce sera le cas de notre commune qui doit comporter 15 conseillers)



Mode de scrutin : les règles seront les mêmes dans toutes les communes, grandes et petites ;

1^{er} tour : la liste qui a obtenu la majorité absolue des suffrages se voit attribuer un nombre de sièges égal à la moitié de la totalité des sièges à pourvoir (+1 s'il y a plus de 4 sièges à pourvoir).

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle. Ils sont attribués dans l'ordre de présentation sur les listes.

2^{ème} tour : il aura lieu dans le cas où aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages au 1^{er} tour. C'est la liste qui obtient le plus de voix qui obtient la moitié des sièges (+1 s'il y a plus de 4 sièges à pourvoir). Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la proportionnelle, sauf si elles ont obtenu moins de 5% des suffrages exprimés.

On ne peut plus se présenter seulement au deuxième tour.

Dans le cas de notre commune, le conseil municipal sera réputé complet s'il compte au moins 13 conseillers municipaux.



TAXE FONCIÈRE

À Sos-Gueyze-Meylan, les taux communaux n'ont pas augmenté cette année encore.

Si la somme à payer est supérieure à celle de l'an dernier, cela provient de :

- L'Etat, qui a revalorisé les bases de 1,7%
- La communauté de communes (Albret-Communauté).

Il est à remarquer qu'il s'agit surtout de l'augmentation significative de la TEOM - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - dont le taux a été revalorisé à 13,80% pour l'année 2024 en raison de l'augmentation de la participation à verser au SMICTOM du fait de plusieurs facteurs : le contexte inflationniste et la prise en compte de l'augmentation de la TGAP - Taxe Générale sur les Activités Polluantes - ainsi que des coûts de traitement des déchets.





LA MAISON MÉDICALE

L'entreprise Merle, architecte DPLG, a présenté récemment au conseil municipal un premier projet de réhabilitation de la maison du Pitouret pour sa transformation en maison médicale.

Au rez-de-chaussée seront déployés deux cabinets médicaux et trois cabinets paramédicaux. La surface totale, qui comprend également une salle d'accueil et de secrétariat, une salle d'attente ainsi que divers locaux de rangements et de toilettes, est portée à 175m².

Afin de faciliter l'installation de personnels de santé qui pourraient venir de façon ponctuelle exercer leurs activités à Sos, un logement de 50m² environ a été prévu à l'étage.

Cette première visualisation, qui pourra être amendée par les observations des professionnels, futurs utilisateurs des lieux, permet d'avoir déjà une idée assez précise et augure bien de la suite du projet.

Par ailleurs, les subventions demandées par la commune pour sa réalisation complète ont été plutôt bien accueillies et sont en cours d'étude.

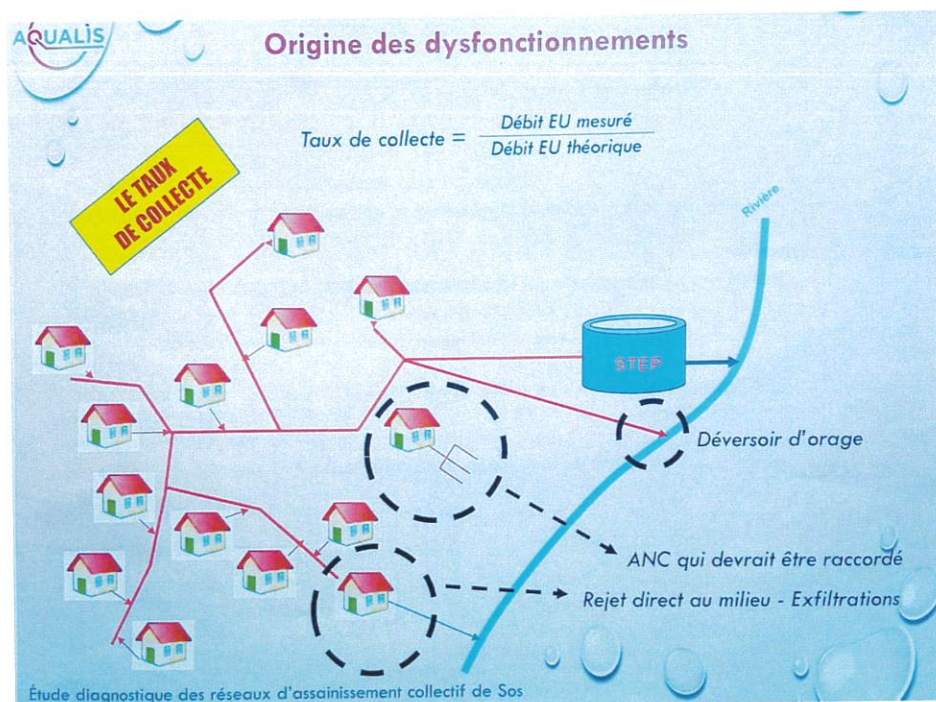
LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Les réseaux d'assainissement publics doivent faire l'objet d'inspections régulières. Eau47 a donc diligenté une mission d'études confiée à l'entreprise AQUALIS pour établir un diagnostic du réseau de notre commune et proposer des solutions de réhabilitation et de restructuration nécessaires.

La mission d'Aqualis se déroulera en trois phases, sur le terrain, afin de comprendre l'origine des dysfonctionnements du système d'assainissement, les maîtriser et dégager une stratégie d'amélioration. La Phase 1 du diagnostic comporte le recueil des données utiles et, notamment, la reconnaissance des réseaux. Avec ces informations, il sera possible de proposer des points de mesures pour maîtriser la connaissance de l'ensemble. Cette phase débutera prochainement (janvier ou février)

La Phase 2 pourra être directement visible sur la commune puisque il s'agira de prendre des mesures, de faire des inspections nocturnes (entre 0 et 5h du matin, moins de débit d'eaux à ce moment) et de proposer d'autres investigations si nécessaire.

La Phase 3 localisera de manière précise les anomalies avec le passage de caméras à certains endroits et permettra d'effectuer des tests de branchements.



Ces trois phases, très techniques, conduiront à une synthèse précise de la situation locale et à un chiffrage précis des travaux à réaliser. Elles devraient se dérouler sur presque une année. Bien entendu, la recherche de toutes les anomalies pourront entraîner quelques nuisances pour les habitants. Certaines voies seront plus impactées que d'autres

en fonction de la localisation des réseaux et de la recherche des anomalies. Mais il a été acté que toutes les réparations nécessaires seront entreprises lorsque les recherches essentielles seront terminées, notamment la remise en état des voies de circulation.

LA BIBLIOTHÈQUE

C'est sur la place Angalin que la future bibliothèque sera installée dès que la réhabilitation de l'ancienne maison acquise par la mairie au n°4 sera terminée. Cette petite maison à colombages du 13e siècle pourra ainsi retrouver un second souffle.

Des précisions ont été apportées par la future gestionnaire des lieux :

« La bibliothèque qui était située au 1^{er} étage de la mairie n'était pas accessible à tout le monde et il a donc fallu réfléchir à une autre solution. Mais, lorsqu'il s'agit d'un ancien bâtiment, la rénovation peut prendre plus de temps que prévu. Nous espérons pouvoir vous accueillir dans ce nouvel espace dans le courant du 1^{er} semestre 2026 et donner à ce lieu tous les moyens de devenir non seulement un endroit dédié à la lecture, mais aussi un espace de rencontre et de convivialité. »

LE CENTRE CULTUREL GIL DUBÉDAT

Pendant l'été, le Centre Gil Dubédât a été ouvert les mercredis soirs, de façon très régulière. Les artisans d'art, exposants lors des JEMA, y ont consacré du temps à tour de rôle, pour promouvoir leurs réalisations auprès d'un public conquis, venu le plus souvent profiter d'une bonne soirée au moment de la mise en place des Marchés de producteurs.

Cette initiative a été particulièrement bien accueillie et nombreux ont été les consommateurs qui sont venus admirer les œuvres qui leur étaient proposées. Une artiste et dessinatrice locale a pu dans ce cadre proposer et valoriser ses œuvres qui ont été très appréciées par les visiteurs.

Pour l'instant, ce Centre n'est pas encore la vitrine totalement achevée et parfaite d'un lieu culturel de créativité que nous souhaitons voir se développer, mais peu à peu des artistes l'investissent et le font vivre, comme le 4 octobre dernier, lorsque les quatre auteurs des Editions Pastels-Tilleuls : Patrice Cousin, Gilles-Marie Baur, Gérard Pinson et Jean-Louis Le Breton nous ont régallés de lectures pleines d'humour et de légèreté.

Certains projets, comme la station d'essence, ou la vidéo surveillance, pourtant inscrits au budget, ont pris du retard (attente des autorisations ou des aides demandées), mais sont toujours d'actualité. Ils seront réactivés dès l'an prochain.



Les associations sotiates

De nombreuses associations vivent et perdurent sur notre territoire. Que ce soit à Sos, Gueyze ou Meylan, elles couvrent plusieurs champs d'activités et offrent de nombreuses opportunités de rencontres et de convivialité.

Nous ne pouvons pas les présenter toutes en même temps, mais vous en trouverez ci-dessous un panel représentatif.

Vous les connaissez ou vous en avez seulement entendu parler...n'hésitez pas à les contacter si ce que vous allez lire les concernant vous intéresse ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires. Elles sont toutes utiles et chacune d'entre elles participe à la vie de notre commune. Merci à elles pour leur activité et leur implication.

LAND'ALBRET

Depuis de nombreuses années les marcheurs et marcheuses de cette association parcourent notre territoire et encadrent les manifestations les plus emblématiques de la commune, comme Octobre Rose, les fêtes de Sos et d'autres manifestations locales (fête du Floc par exemple) à Mezin.

Elle propose quatre activités à ses adhérents : la marche nordique le lundi après midi, la randonnée « classique » (parcours de 10 à 12 Km) le mercredi après midi, une sortie vélo le jeudi après midi et, la dernière activité en date, la rando douce (parcours de 6km environ à une cadence de 3.5 km/h avec un dénivelé positif maxi de 200 m) le mardi après midi ou le vendredi matin, en alternance.

Vous pouvez joindre son président, Christian Forsans, au 06 08 92 35 35 ou par Mail : c_forsans@orange.fr



LES GALOPINS D'ICI ET D'AILLEURS

Son siège est à Sos, mais cette association, qui rassemble 55 membres et s'étend jusqu'à Agen propose des activités conviviales et souhaite promouvoir la gastronomie du département et le bien vivre en général. Elle a été créée à l'initiative du regretté François Sigl, disparu il y a quelques mois. C'est une collégiale de 10 membres qui l'anime, avec un seul mot d'ordre : renforcer les liens d'amitié.

Après des débuts très prometteurs, (repas tête de veau, soirée italienne), beaucoup de projets sont lancés pour l'an prochain, notamment une soirée garbure et gâteau des rois et une sortie d'une journée avant l'Assemblée générale prévue en avril 2026.

Pour tout renseignement, s'adresser à : M. et Mme Michel et Monique Ovêlheiro 06 31 61 68 10, étant précisé que Michel, en plus d'en être adhérent, est le trésorier de l'association.





Beaucoup d'ambiance lors des rencontres à Gueyze

NATURE, ART, TRADITIONS (N.A.T.), DE GUEYZE ET D'AILLEURS

Comme son nom l'indique, cette association s'intéresse à l'ensemble de son environnement : les lieux, leur histoire, leurs particularités et leurs traditions culturelles. C'est l'une des plus anciennes associations du territoire et elle perdure depuis plus de vingt ans. Elle rassemble 51 adhérents en 2025 et en attend autant, voire davantage, lors de son Assemblée générale - ouverte à tous - qui aura lieu le 11 janvier 2026. Ce sera l'occasion pour chacun de discuter des projets qui sont d'abord des Rencontres entre membres : sont prévus des repas de tradition (Paëlla, Escargots...) ainsi que trois ou quatre sorties dans des lieux inédits, parfois insolites.

Pour les informations concernant l'Assemblée Générale et/ou les événements, n'oubliez pas de consulter les affiches.

Il existe aussi des associations de chasseurs, à Sos, Gueyze ou Meylan, de pêcheurs à Gueyze et un club du 3e âge à Sos (Les Amis Sotiates), ainsi que des Comités des Fêtes. Beaucoup d'autres associations, même si leur siège social n'est pas à Sos, proposent des activités ou des événements. Elles se font connaître par voie d'affichage ou sur le site IntraMuros qu'il est très facile de consulter après avoir téléchargé l'application. <https://appli-intramurons.fr>.

SÉCURITÉ...LES GESTES QUI SAUVENT !

À l'initiative de la municipalité, une formation de secourisme à destination des agents de la commune a été mise en place en novembre 2025 et a été ouverte aux partenaires locaux.

La directrice de l'école de SOS, les représentants des associations du Comité des fêtes de Meylan, des Plaisirs Meylanais et des Sotiates de coeur ont répondu présents et reçu une formation théorique d'une journée sur la conduite à tenir et les gestes qui sauvent en attendant l'arrivée des secours.

En raison de son succès, la formation sera reconduite et les associations qui le souhaitent peuvent dès maintenant venir s'inscrire à la mairie.



Activités & Loisirs

De nombreuses animations ont jalonné l'été et l'automne dans notre commune. Toutes et tous ont à cœur de proposer des activités différentes et complémentaires pour permettre de faire plaisir au plus grand nombre.

Quelques exemples :

LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS

Un bilan globalement positif pour ces rendez-vous des mercredis de plein été. Des producteurs nombreux et innovants ont pris le chemin de Sos pour présenter leurs produits et régaler touristes et habitants des lieux. Une fête joyeuse et gourmande !



Repas du Marché des producteurs

OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, cet événement incontournable a attiré beaucoup de monde et le Comité d'Animation de SOS tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la journée du 18 octobre. Grâce à votre présence et à votre générosité, nous avons pu reverser :

- 1 200 € au Centre de Recherche Claudius Regaud – IUCT Oncopole de Toulouse
- 500 € au Comité de Cancérologie du Lot-et-Garonne, au profit des patients de la clinique Calabet d'Agen

Votre solidarité fait avancer la recherche et soutient ceux qui en ont le plus besoin.

Merci à toutes et à tous pour cette belle chaîne de cœur.



Rando d'Octobre Rose

VIDE GRENIER



Soirée d'Octobre Rose

DU MOUVEMENT PLACE ARMAND FALLIÈRES : BISTRO SOTIATE ET CAFÉ BROCANTE SOUS LES CORNIÈRES

Deux formules innovantes ont occupé notre été et perdurent maintenant. Le Bistro Sotiate a fait migrer quelques tables de ses « Happy Hours » sous les arcades, tandis que le Café Brocante a installé ses quartiers d'hiver au n° 4.

Café Brocante

Le Café Brocante est ouvert tous les jours, de 9h à 17h, sauf le mercredi. Il propose des boissons chaudes ou fraîches et des pâtisseries maison dans une ambiance très conviviale. Le plus : on peut aussi visiter une sorte de caverne d'Ali Baba, où se côtoient vaisselle et meubles anciens, livres et journaux d'époque et autres merveilles. Chaque objet, choisi avec soin, est proposé à la vente.

Tout est arrangé avec beaucoup de goût et le plaisir de se retrouver est décuplé par le plaisir des yeux.



Terrasse du Café brocante



Café brocante

Comme vous le constaterez, ces nouveautés sont de nature à satisfaire toutes les disponibilités : certains aiment se poser dans la journée avec une tasse de café ou toute autre boisson « light », et parfois une petite douceur pour accompagner, tandis que d'autres préfèrent, en fin d'après-midi, siroter un cocktail, avec ou sans alcool, en grignotant quelques tapas.

De belles initiatives pour rendre notre village plus convivial et chaleureux.

Bistro Sotiate

Le Bistro Sotiate offrira ses Happy Hours les jours d'ouverture du restaurant, de 17 à 19H. Ce sera le moment de profiter de certaines boissons à petit prix.

Ouverture du restaurant : mercredi soir et jeudi, vendredi, samedi, dimanche, midi et soir

Autre nouveauté intéressante : il est possible de commander les gâteaux de 8 à 10 parts qui vous sont proposés habituellement à la carte. De quoi réjouir tout le monde lors d'anniversaires et événements festifs !

BISTRO SOTIATE

BAR

NOUVEL ESPACE HIVER

SOUS LES ARCADES

HAPPY HOURS

DE 17 À 19 H

Venez boire un verre, manger une tapas
jours d'ouverture comme le restaurant
BISTRO SOTIATE
28 place armand fallières 47170 SOS

Bières, cocktails, spritz, verre de vin, shooters tapas

Informations sur : www.bistrosotiate.com
 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Terrasse d'hiver du Bistrot Sotiate

Réunions citoyennes

SOS, GUEYZE, MEYLAN, QUESTIONS ET RÉPONSES

Comme chaque année, le maire de Sos-Gueyze-Meylan, Didier Soubiron, et les membres du Conseil municipal ont choisi le mois de novembre pour rencontrer les citoyens de la commune afin d'échanger avec tous ceux et celles qui le souhaitent et mieux appréhender leurs attentes.

Notre commune est née, en 1972, de la fusion de trois villages proches et différents, de par leur superficie et du nombre de leurs habitants. Comme dans beaucoup de communes rurales, la population d'origine a peu à peu laissé place à de nouveaux membres, parfois retraités, qui n'ont pas tous des attaches fortes sur le territoire et dont les souhaits peuvent ne pas être identiques. Le rôle des municipalités est d'accueillir et de comprendre les besoins de chacun en y répondant du mieux possible.

Cette année, beaucoup de questions relatives à l'organisation de la future maison médicale, à l'implantation prochaine de la station service, à la réalisation de la bibliothèque municipale. Quelques demandes spécifiques ont été faites, notamment sur des rénovations à prévoir dans certaines salles des fêtes, ce qui témoigne de la vitalité continue de nos fêtes villageoises. Toutes les demandes ont été listées et seront discutées en conseil afin de pouvoir être budgétées si elles s'inscrivent dans les priorités.

Les habitants et les membres du conseil municipal ont pu ensuite échanger autour d'un apéritif convivial.

Merci à toutes et tous pour votre participation.



Les habitants ont la parole

RENCONTRE AVEC L'UN DE NOS ANCIENS

Fernand de Biasi aura 92 ans le 7 février prochain. Né à Noueillès, en Haute Garonne, à 25 Km de Toulouse, c'est le 20 avril 1947 qu'il est arrivé à Sainte-Maure-de-Peyriac après avoir, selon ses dires, beaucoup bougé pendant ses jeunes années. La raison : un grand-père qui ne restait pas en place et qui entraînait avec lui toute la famille, car Fernand a vécu jusqu'en 1942 avec ses grands parents. C'est à Campsas qu'il est allé pour la première fois à l'école, en 1939, et c'est à Sainte-Maure qu'il la finira, à l'âge de 14 ans.

Tout parcours de vie est une histoire unique et Fernand, au fil de notre entretien, a déroulé ses souvenirs avec le souci du détail et de l'explication positive. Il y a tant de choses à dire...

A l'époque, on commençait à travailler très jeune et c'est au Domaine de Gajo, où son père était chef de culture, qu'il a fait ses premières armes de 15 à 18 ans. Son patron, pied-noir, lui demandait de « passer partout ». Son grand plaisir était la mécanique. Après l'interruption due au service militaire et quelques années d'apprentissage, il deviendra chauffeur de maître et restera à l'atelier. Hélas, le domaine sera vendu en 1971 et Fernand repartira dans les vignes jusqu'en 1984. Il sera ensuite embauché à Sainte Maure par le nouveau propriétaire, Monsieur Bourgela. À ce moment, il a même été routier... Il entretenait en parallèle une petite ferme dont son épouse avait hérité. Ils se sont installés à Sos après la vente de cette maison.

Il faut maintenant ouvrir une parenthèse dans l'histoire de Fernand car deux faits marquants sont intervenus entre les années 1953 et 1957 : l'armée et le mariage.

Sa préparation militaire s'est faite dans les blindés, car il avait choisi cette arme pour faire de la mécanique, sa passion. Il a pu ainsi travailler sur des chars américains « magnifiques mécaniques » et sur les chars AMX13 français. Au fil du temps, il est passé brigadier chef.

Enrôlé dans le 3ème régiment de hussards, il a fait la guerre au Maroc (22 mois) et son régiment se trouvait à la frontière algéro-marocaine, à Oujda. Pas d'adresse précise mais le courrier arrivait régulièrement tous les trois jours.

Démobilisé en 1957, il a enfin pu épouser sa fiancée, Auréa. Il raconte « c'était ma



Monsieur et Madame de Biasi avec leurs témoins de mariage

voisine et lors du mariage d'un cousin, elle a été ma cavalière. On ne s'est plus quittés ! » Ils ont eu deux enfants et Fernand est maintenant arrière-grand-père. Il a eu le chagrin de perdre Auréa il y a quelques mois.

Ce résumé rapide d'une existence de près d'un siècle est évidemment réducteur. Cela mériterait un ouvrage entier. Fernand a traversé tous les bouleversements du siècle précédent, a connu les usines à la gare de Sos/Sainte Maure, la résinière, les moissons avec les copains, la paye que l'on remettait aux parents, le remembrement et le déclin de son environnement après les inondations de 1965.

Cette « rencontre » est le témoignage d'un homme qui a accepté, avec courtoisie et gentillesse, de nous faire partager un peu de ses souvenirs, toujours vivaces et présents. Qu'il en soit vivement remercié.

Place Armand Fallières dans les années 60



À TESTER : LE CO-VOITURAGE EN ALBRET



On vous avait parlé de « Rézo-pouce » avant le covid, il existe maintenant « Covoit'Albret », qui met en relation des conducteurs et des passagers.

Covoit'Albret est un service public de court-voiturage du quotidien à destination des habitants ou des salariés des 33 communes du territoire. Il concerne les trajets de courtes distances et réguliers (faire une course, aller au travail, ...).

Bon pour le pouvoir d'achat, bon pour la planète, le covoiturage est une vraie solution de mobilité alternative pratique et durable que vous pouvez utiliser pour tous vos trajets ayant pour destination ou pour origine le territoire de la Communauté de communes.

Il suffit de télécharger gratuitement l'application KAROS, l'opérateur du service public Covoit'Albret, sur Google play ou sur l'App Store.

Une fois inscrit, en renseignant votre adresse, vous serez rattachés automatiquement au service Covoit'Albret. L'application se chargera alors de vous proposer les meilleures solutions de court-voiturage pour vos trajets.

Chaque conducteur perçoit 2€ pour un trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire). Chaque passager ne paie en revanche que 0,50€ pour un trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire). La différence est 100% prise en charge par Albret Communauté.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service Transition Énergétique d'Albret Communauté : 05.53.97.20.16 ou par mail mobilite@albretcommunaute.fr

